

5. Traitement du postulat de M. Alain Ryser intitulé "Télécommunication – fibre optique"

Auteur : M. Alain Ryser, conseiller général

(Contenu du postulat)

"Au jour d'aujourd'hui, la télécommunication est un moyen indispensable à la société.

Mais à Vermes, le réseau est beaucoup trop faible. Il n'y a même plus de ligne ADSL disponible. C'est pour cela que Swisscom propose des clés USB pour avoir accès à Internet. Certains agriculteurs doivent se déplacer pour mettre à jour le registre du bétail. Des étudiants doivent se rendre chez des amis pour pouvoir télécharger des dossiers, des fichiers ou des cours. Et d'autres encore pour mettre leur ordinateur à jour. Ce sont seulement quelques problèmes par rapport au débit insuffisant.

Et pour renforcer ce postulat, j'ai une pétition en main d'une jeune fille de 13 ans, Eliane Ryser. Elle a lancé cette pétition car elle ne peut discuter par « Skype », avec son amie de Neuchâtel. Eliane a été tellement frustrée, qu'elle a pris feuille et crayon en main, et a écrit ces quelques mots :

« Cher M. Swisscom,

Nous faisons une pétition

Pour avoir Swisscom TV, plus d'internet et du WIFI.

Pour avoir tout cela, nous vous demandons d'installer la fibre optique à Vermes.

Pour que l'on ne se sente plus derrière la lune »

Suite à cela, elle a fait du porte-à-porte pour récolter ces nombreuses signatures, en tout 129. Et elle n'a pas vu tout le monde.

De ce fait, je demande au Conseil de tout mettre en œuvre pour remédier à ce problème".

Développement du postulat par Monsieur **Alain Ryser** :

Il y a un sérieux problème à Vermes. Apparemment, il n'y aurait plus de lignes téléphoniques libres et le débit est faible voire très faible. Il est indispensable de pouvoir se connecter librement pour la bonne marche des foyers du village de Vermes. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir accepter ce postulat.

Proposition du Conseil communal : M. Marcel Chételat, conseiller communal

"Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en date du 23 septembre 2014, M. Alain Ryser a déposé un postulat concernant les accès internet pour le village de Vermes.

L'accès aux technologies de l'information et de la télécommunication est aujourd'hui un service attendu, au même titre que l'eau et l'électricité.

La question de l'accessibilité à haut débit est un enjeu important pour l'attractivité de notre commune et l'autorité communale est actuellement préoccupée par la qualité de la connexion du village de Vermes qui pose problème en raison de restrictions techniques que présente le réseau téléphonique.

D'un point de vue technique, le village de Vermes est relié au central téléphonique de Mervelier. En raison de l'éloignement relativement important, la qualité et la vitesse de transmission du signal est insuffisant. Le nombre de lignes est actuellement limité et atteint la saturation, si bien que toute nouvelle connexion internet et même téléphonique ne peut être assurée.

De manière générale, ce village périphérique reste en marge des développements liés au domaine de la téléphonie et ne peut bénéficier de toutes les prestations offertes aux régions urbaines. De nombreux citoyens ont d'ailleurs exprimé leur mécontentement en regard de la situation actuelle en

signant une pétition comportant 129 noms et ont exprimé le désir de pouvoir bénéficier d'une meilleure desserte.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil communal a demandé à Swisscom d'étudier de manière prioritaire la possibilité d'améliorer les infrastructures actuelles du territoire de Vermes par exemple via la construction d'une extension pour le VDSL. Lors d'une nouvelle relance le 23 janvier dernier, Swisscom n'était pas encore en mesure de nous fournir des éléments concrets concernant les modalités sur l'extension du haut débit pour Vermes, mais que ce dossier est une priorité pour eux. Le Conseil communal est favorable au postulat de M. Ryser et va faire avancer le dossier afin de recevoir des informations concrètes de la part de Swisscom qui devront nous permettre de prendre position, d'informer la population et de répondre au plus vite à son attente. Merci de votre attention."

Monsieur le Président ouvre une discussion. Personne ne demande la parole.

Votation : À l'unanimité, le Conseil général accepte le traitement du postulat de M. Alain Ryser intitulé "Télécommunication – fibre optique".